

# LICENCE D'HISTOIRE (L1 - L2 - L3)

Résumé de la formation

**Type de diplôme** : Licence

**Domaine ministériel** : Sciences humaines et sociales

## Présentation



**Service de la formation à distance**

Plus d'infos

**Niveau d'étude** : bac+3 ou 4

**Public concerné**

\* Formation initiale

\* Formation continue



*Licence Histoire portail Histoire - Géographie en 1ère année, puis Histoire renforcée en 2ème et 3ème années assurées en formation initiale ou continue au **Service de la Formation à Distance (SFAD) de l'UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université d'Aix-Marseille***

## Objectifs

**Licence 1ère année :**

Les licences « Histoire » et « Géographie-Aménagement » sont associées au sein du portail « Histoire-Géographie » en première année.

Au premier semestre, l'enseignement est paritaire : les étudiants suivront 40% de leur enseignement dans chacune des deux disciplines du portail (40% + 40%), ainsi qu'un enseignement de langue vivante étrangère (10%) et un de Méthodologie du travail universitaire (10%).

**Licence 2ème et 3ème année :**

Parcours 1. *Histoire renforcée.*

Ce premier parcours général donnera la priorité au renforcement disciplinaire en histoire, sans pour autant exclure entièrement des enseignements dans des disciplines complémentaires (principalement géographie, histoire de l'art & archéologie, sociologie). Il sera le parcours privilégié des étudiants s'orientant vers les deux parcours « Recherche » du Master *Histoire, Civilisations, patrimoine* (et vers sa préparation intégrée à l'Agrégation d'histoire) et au-delà vers un 3e cycle universitaire. Ce parcours intéressera aussi les étudiants en mobilité internationale (Erasmus, cursus d'études intégré Aix-Tübingen, Master International Franco-Italien). Associé au futur Diplôme d'Établissement de Préparation aux concours administratifs, il développera des compétences spécifiques à l'intention des étudiants se destinant à devenir cadres administratifs de la fonction publique territoriale et nationale.

[Lien vers le département d'histoire d'Aix-Marseille Université](#)

## Informations supplémentaires

[Lien vers site de l'UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines \(ALLSH\) d'Aix-Marseille Université](#)

Aller sur l'onglet **scolarité** pour les modalités de cette inscription :

[Lien vers le service de la scolarité](#)

**Site du SFAD pour l'offre de formation et l'inscription en ligne après validation de l'inscription administrative à l'université :**

[Lien vers le site du SFAD](#)

**Inscription au SFAD à partir de septembre, vous pouvez vous inscrire en ligne.**

**ATTENTION : n'adressez aucun titre de paiement avant le dépôt du dossier d'inscription SFAD.**

**Adresse postale :**

## Service de la Formation à Distance - SFAD

Aix-Marseille Université

29, avenue Robert Schuman

13621 Aix en Provence Cedex 1

**Renseignements pour les modalités d'inscription au SFAD : 04 13 55 31 43**

**Adresse mail :**  [allsh-sfad@univ-amu.fr](mailto:allsh-sfad@univ-amu.fr)

## Contenu de la formation

Les cours, exercices, devoirs, forum sont fournis sur la plateforme numérique d'enseignement à distance du SFAD AMeTICE.

En fonction de la spécificité de chaque discipline, les enseignants ont la possibilité de vous proposer une ou plusieurs des activités pédagogiques suivantes :

- \* **Cours** : il est spécialement conçu pour le SFAD et adapté à l'enseignement à distance.
- \* **Devoirs** : plusieurs devoirs peuvent vous être proposés au cours du semestre. Ils constituent un entraînement spécifique à l'examen. Vérifiez si l'enseignant souhaite communiquer par voie postale ou électronique. **N'oubliez pas de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour que votre devoir vous soit renvoyé corrigé et de noter le code de l'unité d'enseignement (UE) et le nom de l'enseignant.** Les enseignants peuvent aussi vous autoriser à poster directement vos travaux sur la plateforme pédagogique AMeTICE.
- \* **Exercices** : dans certains cas, des exercices complémentaires vous seront proposés. Sauf indication contraire de votre professeur, vous ne devez pas les renvoyer, et ils ne seront pas corrigés. En revanche, il vous est conseillé de faire ces exercices. Vous recevrez un corrigé type avant la fin du semestre.
- \* **Forum** : le forum, qui est un outil de la plateforme d'enseignement à distance, vous permet de poser des questions à votre professeur et d'échanger des idées avec les autres étudiants inscrits au même cours.

- \* **Regroupements** : certaines unités d'enseignement font l'objet de séances de regroupement le samedi. La présence à ces séances n'est pas obligatoire mais il est vivement recommandé d'y assister.
- \* **Visioconférences** : les regroupements peuvent dans certains cas être remplacés par des visioconférences. Vous recevrez, le cas échéant, des instructions pour vous permettre d'accéder à une classe virtuelle.

## Contrôle des connaissances

### EXAMENS SUR SITE :

1ère session : 1er semestre : décembre-janvier / 2ème semestre : avril de l'année universitaire en cours

2ème session : 1er semestre : juin / 2ème semestre : juin de l'année universitaire en cours

## Conditions d'accès

Baccalauréat, DAEU, diplômes équivalents. Dispenses (dispenses de diplômes, validations d'études et d'acquis).

## Droits de scolarité

Pour les frais d'inscription universitaire 2019 / 2020 consulter le site de la scolarité de l'UFR ALLSH.

Frais d'inscription au SFAD : 300 € par année (en plus des frais de scolarité)

**Inscription obligatoire à l'université d'Aix Marseille comme étudiant à distance avant l'inscription en formation à distance au SFAD.**

[Lien vers le service de la Scolarité](#)

Lien vers le site du SFAD 

## Composante

Aix-Marseille : Université d'Aix-Marseille - Arts Lettres Langues  
Sciences Humaines

### Contact(s) administratif(s)

Service de la Formation à Distance SFAD

[allsh-sfad@univ-amu.fr](mailto:allsh-sfad@univ-amu.fr)

<http://www.allsh.univ-amu.fr/sfad> 